

2 *Éditorial*
Recevoir et Offrir
Pauline Nerfin
Lionel Spicher



2 **Confignon :**
pour un ensemble
à échelle humaine
Bernard Zumthor
Lorenzo Romano



3 **Brève histoire**
de la démolition
au XX^e siècle
Valérie Clerc

3 **Les mascarons à Genève**
Catherine Courtiau

4 **Temps libre**
Evelyn Riedener
Christian Bischoff

À PROPOS DE LA DÉMOLITION ET DES DÉCHETS

L'invisible rendu visible

Souvent incinérés, stockés ou enfouis, les déchets générés par l'activité humaine constituent une masse énorme. À l'échelle de la planète, on les estime à dix milliards de kilos par jour. En Suisse, la démolition des bâtiments produit par seconde environ 500 kg de déchets de construction. Ce secteur est responsable de 84% de tous les déchets produits dans notre pays.

Les émissions grises du secteur de la construction ne cessent d'augmenter. Ce constat a de quoi nous inquiéter, il met en évidence non seulement l'impact carbone sur l'environnement, mais remet en question la fabrication même de la ville et la gestion de nos territoires. La démolition est un choix qui entraîne des pertes d'énergie grise stockée et également une perte de culture architecturale historique. Combien d'énergies matérielles et humaines sont gaspillées, alors que ces déchets pourraient être recyclés? Quelle ressource pourraient-elles représenter aujourd'hui dans la fabrication de la ville et la recomposition des paysages aux franges suburbaines? La pression mise sur le patrimoine bâti par des lois et des normes relève principalement des exigences de densification, des standards énergétiques et de la mobilité. Elle favorise le modèle classique de démolition-reconstruction, que sous-tend la planification conventionnelle (renouvellement urbain).

Deux expositions sur la démolition et les déchets

L'exposition réalisée cet automne par le collectif *Countdown 2030* (du 3 septembre au 23 octobre) au Musée suisse de l'architecture à Bâle – *La Suisse: une démolition* – nous invite à réfléchir, à débattre et à remettre en question les modèles de développement urbain qui ont dominé la deuxième moitié du XX^e siècle. Cet héritage constitue, aujourd'hui encore, une empreinte sur laquelle sont fondés lois et règlements régissant la croissance urbaine. Or, Patrimoine suisse voit dans la démarche de *Countdown 2030* un renforcement de la protection du patrimoine bâti, naturel et paysager. Il serait ainsi possible de promouvoir des mesures de non-démolition, de faire avec et d'un recyclage ou d'un réemploi généralisé (zéro déchet). Les démolitions ne

doivent plus être considérées comme la première et la meilleure option, mais être mises en regard avec une vision de conservation, de transformation ou de réutilisation des bâtiments existants.

Countdown 2030 propose une réflexion et une documentation émanant de tout le pays, sur l'acte de démolir. Les auteur-e-s incitent à une mobilisation collective sans précédent pour signaler toutes les démolitions anciennes et en cours. Cet atlas des démolitions doit « d'une part rendre compréhensible l'ampleur des démolitions en Suisse et d'autre part raconter les histoires individuelles des maisons disparues » (voir www.abriss-atlas.ch).

Sous un angle différent, mais soulevant des problématiques analogues, Lausanne propose l'exposition *Matière ultime* (du 26 septembre au 2 décembre) qui se tient à Archizoom, sur le campus de l'EPFL, sous la direction de Lucile Ado et Oscar Bruson. Elle met en évidence les résidus de nos biens de consommation¹. Après tri et incinération, ils se transforment en une matière semblant venir d'une autre planète et forment de nouvelles strates géologiques puisque qu'ils sont remis en terre. « Avant que les civilisations futures y trouvent la couche sédimentaire de l'anthropocène, ce mâchefer issu des hauts fourneaux peut-il nous informer sur l'impact de nos modes de vie sur le territoire? »² Toutes sortes de rencontres sont organisées à l'occasion de cette exposition, portant notamment sur le statut des sols, la capacité et les limites d'absorption, de digestion des matières incinérées, dont une partie est nocive à notre environnement.

Les modes classiques de l'urbanisme réinterrogés

Ces problèmes de démolition et de déchets rendent inéluctable une re-signification des dimensions économiques, sociales et environnementales, déclinées par le développement durable depuis des décennies³. À Genève, plusieurs secteurs sont concernés par les thématiques soulevées. Les planifications ou reconversions actuelles des quartiers interpellent (PAV, autres PLQ et terrains industriels), obligeant à modifier méthode et approche. « Nous devons repenser l'utilisation de nos ressources naturelles, la gestion du patrimoine bâti et la manière dont nous construisons »⁴. Le potentiel du patrimoine offre une culture architecturale, des qualités sociales et spatiales, ainsi que des matériaux de construction qui concentrent une grande quantité d'énergie grise.

Les tensions économiques, la crise climatique et notre situation de finitude écologique ouvre une série de questions au-delà des crises conjoncturelles. Elles peuvent offrir des occasions, des opportunités de manière transversale pour repenser la ville, la campagne et la nature. La vision strictement urbanistique ne fonctionne plus. Elle nécessite non seulement une alliance avec d'autres disciplines du vivant et des sciences humaines, mais aussi une plus forte prise en considéra-

tion du patrimoine bâti ancien et moderne, afin de tendre vers une réutilisation ou réemploi de ce qui existe.

Vers une stratégie de « restauration », la démolition comme exception

Le collectif *Countdown 2030* insiste sur le rôle que les métiers de l'architecture, du paysage et de l'ingénierie peuvent jouer pour répondre à des nouveaux modes de construction, avec des matériaux biosourcés. Il appelle l'industrie à développer des produits (éco)responsables, en invitant le monde politique à élaborer le cadre légal d'une nouvelle culture de la construction durable. Toutefois les vents semblent aller en sens contraire: le projet de loi fédérale sur le CO₂ encourage les propriétaires qui démolissent leur bâtiment à le remplacer par une augmentation du coefficient d'utilisation du sol plus rentable (voir l'article 9 al. 1 bis). Martin Killias, président de Patrimoine suisse, émet une sérieuse critique envers cette proposition: « espérons que le Parlement sera capable de comprendre les retombées négatives d'une telle disposition, non seulement pour la culture architecturale de nos villes et villages, mais surtout pour le climat que cette même loi est censée protéger »⁵.

La Confédération se doit d'agir et de donner aux cantons et aux communes les moyens et le soutien nécessaires pour se lancer résolument dans des procédures urbaines contextualisées, vers des modes de construction biosourcés. Les deux expositions à Bâle et à Lausanne invitent à reconsidérer nos modes de faire en respectant l'existant et le vivant, le contraire de l'exploitation et de la concurrence.

Marcellin Barthassat
architecte et urbaniste

Lundi 28 novembre, l'association Countdown 2030 a déposé à Berne, au Conseil fédéral et au Parlement, les 11 000 signatures de la pétition « En finir avec les démolitions – Construire pour l'avenir, maintenant! »

¹ Par une retranscription cartographique, l'agence d'architecture et d'urbanisme Raum404 donne un aperçu inédit de l'impact des mouvements de déchets sur le territoire suisse, rendant ainsi visible une nouvelle strate géologique de notre temps (ère anthropocène).

² Raum404 et Archizoom, auteurs de l'exposition à Lausanne.

³ Le rapport Meadows (1972) avait mis en lumière les limites planétaires qui auraient une influence majeure sur notre développement durant le XXI^e siècle. Il proposait différents scénarios de transition énergétique et écologique. Cinquante ans plus tard, où en sommes-nous?

⁴ *Countdown 2030*, auteur de l'exposition à Bâle.

⁵ Voir la résolution prise par les présidents des sections de Patrimoine suisse « Pour sauver le climat, Patrimoine suisse dit non aux démolitions et demande des transformations plus respectueuses des ressources ». www.patrimoine-suisse.ch/environnement-et-developpement-durable



Dépôt de matériaux et d'objets de construction de l'entreprise Démolition SA, site artisanal et industriel de La Tuilière à Satigny.

Marcellin Barthassat



Confignon : pour un ensemble à échelle humaine

En bordure des centres ou pôles historiques, la majorité des communes rurales ont développé des zones d'extension pour répondre au besoin de logements. Plus ou moins réussi, le rapport entre l'ancien et le moderne a toujours suscité des débats, notamment sur les questions d'intégration harmonieuse, d'échelle ou de style.



Chemin des Hutins 7-9.

À Confignon, l'urbanisation des années 1950-1965 du quartier des Hutins constitua un premier agrandissement du village, intégrant alors deux entités. D'une part le tissu historique avec la présence de l'église, la mémoire de l'ancien château démoli en 1596, et le chemin du Vuillonex qui relie la commune à Bernex. D'autre part les nouvelles constructions, circonscrites en zone de développement 4B, qui répondaient aux enjeux démographiques de la commune. Cette morphologie est représentative de l'héritage du patrimoine moderne du XIX^e siècle.

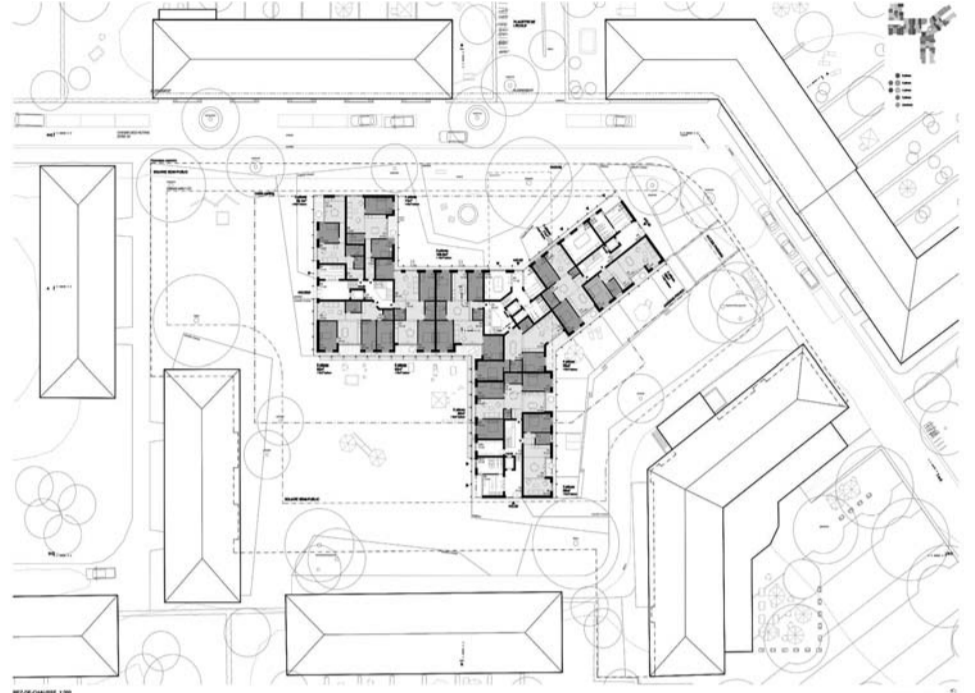
La réalisation d'un habitat contigu le long du chemin des Hutins offre un certain intérêt par son architecture, modeste, mais qui n'est pas sans rappeler la tradition de l'habitat groupé côté rue/côté jardin, que l'on trouve notamment dans l'ancienne cité-jardin d'Aire. Une continuité du bâti sur deux niveaux, qualifié par des entrées communes. Cette disposition crée une transition conviviale par rapport à la rue, avec un palier semi-collectif d'accès au logement, une sorte de « seuil » qui participe à la sociabilité du quartier. La diversité est agrémentée par des jardins orientés vers les vignes. En face, des bâtiments simples destinés à l'habitat collectif s'organisent sur trois niveaux, autour des-

quels est disposé un patrimoine arboré en pleine terre, qui pourrait encore être augmenté sans rupture d'échelle. Ici, la notion d'ensemble s'harmonise avec les formes construites de la 4^e zone B protégée, notamment sur la hauteur, mais avec une densité plus espacée et perméable.

Dialoguer avec l'existant, réutiliser, démolir le moins possible

Si ces zones constituent souvent le prolongement des villages, ce fragment de quartier mérite à ce titre d'être mieux reconnu et protégé. Sans exclure des hypothèses de densification, il interroge les choix de projet, en particulier entre une démolition de l'existant et une reconstruction qui risquerait de contredire le contexte bâti et végétal existant. Dans ce sens, le « faire avec » impliquerait des hypothèses de rénovation-réutilisation et offrirait l'opportunité d'une nouvelle étude visant à tenir compte des contraintes du site comme préalable au projet. Il existe un équilibre certain dans ce quartier, une rénovation serait l'occasion de maintenir, voire de lui ajouter une valeur d'usage pour les habitants.

En d'autres termes, c'est la notion de « densité équilibrée » qu'il s'agit de réinventer, même si elle demeure un exercice compliqué



Projet lauréat du concours de 38 logements pour la Fondation communale faisant l'objet d'un référendum.

tant qu'une *inversion* des logiques fonctionnalistes et quantitatives ne corrigera pas les erreurs du passé. Trop de situations ne sont déterminées que par la recherche de la rentabilité, au détriment de la valeur d'usage. À Genève, la protection du patrimoine doit toujours s'accompagner d'une analyse lorsque l'objet est menacé de démolition, afin d'identifier les potentialités et l'ensemble des enjeux d'une conservation et réhabilitation dont l'économie de moyens fait partie.

Les critères de protection du patrimoine bâti et arboré visent la mise en valeur architecturale, se souciant de ne pas gaspiller les ressources, ainsi que de préserver des surfaces de pleine terre. Ce sont des arguments qui animent de plus en plus les débats autour des problèmes climatiques liés à la sauvegarde des équilibres dans l'environnement naturel et construit. À l'heure des économies en tous genres, énergies, rénovation, recyclage, éco-

nomie circulaire, la place du bâti est une question majeure.

Si l'on admet l'urgence de répondre à la crise du logement, celle-ci ne nécessite pas de facto un préjugé de *tabula rasa* comme a priori quantitatif, mais invite à porter plus d'attention à ce qui existe. Le contexte du quartier des Hutins à Confignon s'inscrit dans cette problématique, mettant en évidence les qualités humaines d'un ensemble urbain simple et modeste dans ce type de zone. Toute nouvelle construction nécessitera dès lors un rapport de « dialogue » entre l'existant et le nouveau, une véritable « culture du bâti » veillant à la conservation et à la réhabilitation de ce qui peut l'être, ainsi qu'à la qualité des espaces construits, paysagers et à la promotion de mobilités douces et durables.

Pour le comité de Patrimoine suisse Genève
Bernard Zumthor

ÉDITORIAL

Recevoir et Offrir

Saviez-vous qu'en Suisse jusque dans les années 1980 c'était l'armée qui plaçait les charges pour faire exploser les immeubles qu'on voulait démolir ? C'est ce que vous apprendrez dans l'article « Brève histoire de la démolition au XX^e siècle » mais également qu'en 1930 on détruisait à la masse, afin de ne pas trop abîmer les matériaux, qu'on récupérait en circuit court. Une question économique, pensez-vous ? En partie, mais surtout une question de bon sens ! Un sens qui nous aurait quittés, mais dont on est en train de parler de plus en plus chaque jour !

Le mot « réemploi » est à toutes les bouches et il est le thème de ce numéro d'Alerte. Les expositions de Bâle et Lausanne présentées dans « L'invisible rendu visible » implorent le secteur de la construction de ralentir, pour mieux réfléchir : comment « faire avec », conserver, transformer, réutiliser, récupérer, comment recevoir l'enseignement et les matériaux du passé ? Peut-on leur offrir une seconde vie ? C'est en substance ce que réclame certain-e-s habitant-e-s de Confignon à propos de l'immeuble de 18 logements des Hutins voué à la démolition afin de reconstruire un nouvel ensemble comprenant

le double d'appartements. Il est pourtant possible d'arriver au même résultat en conservant l'immeuble actuel et en le prolongeant par exemple. Ce qui économiserait une grande quantité d'énergie grise, encore trop peu souvent prise en compte dans les projets de constructions. On entend déjà un nouveau surnom pour cette énergie existante, l'énergie dorée.

Agir pour le climat, c'est donc préserver les bâtiments existants, optimiser leur consommation énergétique, et prolonger au maximum leur utilisation. Ce qui converge – comme par magie – à la protection du patrimoine bâti : pour vous toutes et tous, ami-e-s du patrimoine, vous le savez depuis longtemps.

La magie nous fait penser, en cette période de l'Avent, de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année* et nous nous réjouissons de vous retrouver en 2023, qui rime avec climat, réemploi, cha-cha-cha et joie !

Pauline Nerfin, Lionel Spicher
Coprésidence de Patrimoine suisse Genève

*N'oubliez pas d'offrir les excellents vins estampillés Patrimoine suisse à l'occasion des Fêtes, vos ami-e-s seront heureux et heureuses de les Recevoir.

Le référendum

Le référendum « Non à la cession gratuite d'un terrain communal à la Fondation du logement », lancé par le groupement Demain Confignon, a récolté plus de 800 signatures, alors que 540 étaient suffisantes. La votation aura lieu le 12 mars prochain.

C'est dans le décor accueillant du restaurant du club de tennis de Confignon, « Chez Lili », que l'auteur de ces lignes a rencontré deux membres de Demain Confignon, association indépendante créée en 2019 qui a pour objectif la sauvegarde des intérêts des habitants et la qualité de vie dans le village. Cette association est obligatoirement composée de citoyens de Confignon : sept élus et une conseillère administrative. C'est le premier « parti politique » de la commune.

Le deuxième acteur en lice est la Fondation du logement. Elle a pour but, quant à elle, « de mettre à la disposition de la population de Confignon des logements confortables à loyers abordables (...) »¹

L'enjeu entre les deux groupes est le projet des Hutins, concours d'architecture que la Fondation du logement de Confignon a lancé et qui a désigné un lauréat. Celle-ci a cherché à établir un plan financier pour la réalisation dudit projet. Mais le terrain des

Hutins lui a été cédé sous forme de dotation. Les partis ont tous été favorables à cette dotation à l'exception de Demain Confignon qui ne la valide pas, notamment le manque de transparence à plusieurs égards.

Concrètement, au lieu de rénover, comme l'ont déjà été deux autres constructions semblables avoisinantes, le projet prévoit de démolir complètement l'immeuble du 7-9, chemin des Hutins comprenant 18 logements et de le remplacer par un nouvel ensemble en forme d'étoile à trois branches, de 38 logements, pour un coût estimé à vingt millions de francs. Un parking en sous-sol de 80 places est également à l'ordre du jour.

Demain Confignon s'oppose à ce projet pour différentes raisons : économiques, car le budget ne saurait être facilement équilibré avec des appartements à bas loyers comme c'est initialement prévu ; écologiques, car un large espace vert sera sacrifié à la construction du parking ; sociales, car la question de la relocation aux habitants actuels n'est pas clairement abordée. Sans parler de la gestion et de l'élimination des déchets et des gravats dus à la démolition. Vu les résultats obtenus (800 signatures), l'association et parti politique se permet d'espérer !

Lorenzo Romano

¹ Tiré de www.confignon.ch/fondationdulogement

Brève histoire de la démolition au XX^e siècle

L'histoire de l'architecture se raconte généralement au positif, le plus souvent de l'obtention du permis de construire jusqu'à la remise de l'ouvrage. Que sait-on exactement de l'art de démolir le bâti ? Quelles ont été les grandes évolutions en la matière sur sol genevois ? L'histoire du développement urbain est marquée par l'essor des moyens techniques de démolition qui supplantent progressivement le travail des ouvriers. À Genève, retour sur deux époques emblématiques en matière de destructions.

1930 : réaménagement de l'ancien quai du Seujet (actuel quai Turretini)

Le réaménagement dans les années 1930 de ce quai pour permettre l'élargissement du fleuve et faciliter la régularisation des eaux du Léman a pour conséquence la destruction du bas du quartier de Saint-Gervais. Riches en vestiges du XV^e siècle, ses habitations enchevêtrées se voient intégralement rasées. La lutte contre l'insalubrité justifie la destruction, mais c'est l'élargissement des rues pour les besoins de la circulation et l'augmentation attendue de la valeur commerciale des immeubles qui motivent l'opération immobilière.

De nombreux manœuvres, travaillant avec des masses, et soutenus dans leurs efforts par des chevaux, mettent à terre un à un les immeubles du quartier. Cette opération manuelle permet de conserver de nombreux matériaux, repropoés ensuite à la vente. La récupération s'organise sur place, en circuit court, comme l'atteste l'inscription du panneau visible au second plan d'une photographie de chantier. Le recours à une boule de démolition, efficace pour des murs maçonnés, n'est pas attestée par les photographies d'époque et son utilisation ne peut être que supposée.

Dans son édition du 5 mai 1931, le *Journal de Genève* signale que plâtras et boiseries sont vendus tels quels. C'est aux acheteurs de procéder à leur nettoyage ! Le Service d'hygiène, d'entente avec les autorités municipales, impose toutefois de brûler sur place les bois suspects pour ne pas disséminer des parasites dans d'autres habitations. Le « marmitage » du quartier a aussi poussé les rats et les souris à la fuite. Le Service d'hygiène



Michel Bruno (?), Démolition du quartier du Seujet en 1931.

pourchasse ces nuisibles pour éviter toute propagation de maladie dans la Cité.

Le démantèlement minutieux des bâtiments prend du temps. La circulation et le stationnement sont interdits pendant de longs mois aux abords du chantier, paralysant l'accès à une partie de la ville. Le 14 juillet 1934, une lettre ouverte signée du Groupe d'initiative pour l'aménagement du quartier de Saint-Gervais dénonce le poids démesuré des démolitions sur l'économie réelle. Le coup sociétal du chantier apparaît déraisonnable : il prive les commerçants de leur activité, accentuant encore le chômage qui frappe Genève dans le sillage du krach de Wall Street. Autre revendication : le sacrifice d'immeubles sains,

dont le gaspillage est pointé du doigt, à une période où le prix des matériaux de construction s'envole.

1950-1960 : démolition à l'explosif de sites industriels

Après la Seconde Guerre mondiale, la démolition de bâtiments par dynamitage se généralise. Le placement des charges et le plan d'allumage minimisent les projections de débris et les nuisances à long terme. Les travaux de génie civil, tel que le percement de tunnels alpins, ont contribué en Suisse au développement d'une expertise historique dans ce domaine. Implantée à Brigue depuis 1894, la Société suisse des explosifs joue

depuis lors un rôle discret, mais néanmoins incontournable dans le domaine.

Le gain de temps et le coût avantageux du minage, en dépit des frais élevés des mesures et des expertises préliminaires, marque un tournant dans la construction urbaine. La croissance démographique et l'augmentation du besoin d'immeubles commerciaux, de parking et de logements vont favoriser cette technique, dont la rapidité s'avère redoutable.

Jusque dans les années 1980, l'armée s'occupe de placer les charges explosives dans les immeubles à détruire. Genève ne fait pas exception. En 1952, l'immeuble n°7 de la rue du Perron en Vieille Ville est démolie par une charge explosive. Le bâtiment s'écroule avec fracas dans un nuage de poussière. Seule une pierre, faisant ricochet, brise la vitre de la porte d'un magasin de tabac situé rue de la Madeleine. La sûreté du procédé est démontrée et s'ensuit la démolition à intervalles réguliers de sites industriels, comme la cheminée de l'Usine à gaz en 1965 ou plus tard celle des anciennes Laiteries Réunies aux Acacias.

La destruction par minage se veut expéditive, mais bien peu de matériaux peuvent être récupérés. Souvent pollués, les sites industriels sont voués à une disparition totale, au mieux certains débris peuvent servir de remblai. En Suisse, le minage a longtemps joui d'un certain prestige. Son processus technique combine les fleurons de l'industrie helvétique : chimie et horlogerie. Pas étonnant donc que ce ne soit qu'en 2014 que la Confédération finisse par désarmer les nombreux ponts, tunnels, routes et autres pistes d'aviation encore munis d'explosifs, destinés à leur destruction en cas de guerre.

Valérie Clerc

Les mascarons à Genève

L'association Les Berges de Vessy organise du 3 mars au 26 avril 2023 une exposition sur vingt-quatre mascarons parmi les milliers qui ornent des bâtiments en ville de Genève : *Regards de pierre*.

Depuis de nombreuses décennies, le journaliste et photographe Dominique Huppi s'y est intéressé et les a focalisés avec passion : « Je me suis mis à traquer, dans leur regard, au gré des lumières, des angles et des saisons, l'étincelle de vie que j'avais ressentie lors de ma première rencontre ».

Dominique Huppi s'est en effet concentré, par ses cadrages, sur les regards d'environ 300 mascarons genevois qu'il a su immortaliser par de magnifiques prises de vue.

Ces regards, habilement exprimés par la subtile taille de la pierre, du bois ou par la précision du moule d'un bronze, peuvent être vitreux, lumineux, colériques, amoureux, agressifs, menaçants, incendiaires, langoureux. Mais ces yeux font aussi partie d'un visage agrémenté d'ornements : chevelure, coiffe, barbe, moustache, bouc, collier, végétation, souvent des feuilles d'acanthé ou de laurier, et parfois inséré dans une coquille. Ces attributs confèrent ainsi à la sculpture une identité ou une symbolique précise. La soussignée s'est donc évertuée à en faire de brefs descriptifs qui accompagnent les panneaux de l'exposition.

Le terme de mascarone vient de l'italien *mascherone* qui signifie un grand masque grotesque, mot qu'il aurait emprunté à l'arabe « mas.arah » évoquant une bouffonnerie. Le mascarone est employé depuis la Renaissance pour désigner un ornement sculpté en trois dimensions, intégré en relief dans la structure d'un bâtiment, représentant une face fantastique ou grotesque, décorant une clef de voûte, une corniche, un entablement, un culot de console ou un chapiteau. Ce motif décoratif existe cependant depuis l'Antiquité grecque puis romaine, où il revêtait un rôle protecteur contre les mauvais esprits.

Une carte avec la numérotation des sculptures permettra de vous promener librement à Genève, à la découverte de ces œuvres, à l'aide de jumelles pour scruter les façades.

Nous vous souhaitons de belles promenades !

Catherine Courtiau



Mascarons sur la façade du Musée de la Réforme à Genève.



École-mairie d'Onex.



Piscine de Marignac à Lancy.



Salles de gymnastique de la rue du Tir.

Temps libre

Retour sur les visites proposées par Patrimoine suisse Genève lors des Journées du patrimoine, autour du thème du temps libre. Evelyn Riedener et Christian Bischoff, membres de notre comité, avaient alors présenté des bâtiments emblématiques : l'école-mairie d'Onex pour la première, la piscine Marignac et les salles de gymnastique de la rue du Tir pour le second.

ÉCOLE-MAIRIE D'ONEX AVEC LA SALLE HERMÈS-BRAILLARD

Œuvre de jeunesse de Maurice Braillard, ce bijou architectural annonce la brillante carrière de ce dernier. En 1909, le bâtiment hébergeait la mairie, la bibliothèque, un appartement de fonction, la salle de couture et la salle de gymnastique et de réunion, décorée par le peintre Eric Hermès. L'édifice est caractérisé par son imposante toiture, par le clocheton agrémenté d'une horloge ainsi que par la belle pierre jaune utilisée en façade. À l'intérieur, chaque élément est réalisé dans le moindre détail : ferronneries raffinées, mobilier intégré, dallages de couleur terre rouge, boiseries sombres, briques laissées apparentes et escalier en granit.

Les ornements architecturaux en fer et les peintures représentant des athlètes dans la salle de gymnastique ont fortement impressionné les visiteurs. En réunissant architecture, artisanat et art, l'architecte a créé un remarquable *Gesamtkunstwerk*. Élément important du patrimoine onésien, ce bâtiment continue à être utilisé pour les cours de travaux manuels et les activités parascolaires. Le Service exploitation en assure un entretien remarquable, tout y est soigné. Il faudrait également mentionner les personnes qui y accueillent les enfants et qui ont su les responsabiliser pour qu'ils respectent leur patrimoine.

Seuls bémols : une gaine électrique fixée récemment sur une façade et le parking goudronné qui existe de longue date. À l'origine, l'école-mairie avait été élevée sur une parcelle comportant un ancien verger, on le regrette !

PISCINE DE MARIGNAC, LANCY

La piscine, inaugurée en 1969, occupe la crête du coteau dominant La Praille. Elle fait partie d'un centre sportif qui inclut un terrain de football. La municipalité souhaitait implanter ce programme en conservant les belles frondaisons anciennes du parc Marignac. Pour dégager la vue, les architectes, Georges Brera, Pierre Nierlé, Paul Waltenspühl, ont tiré parti de la différence de niveau entre ce dernier et l'avenue Eugène-Lance à flanc de coteau. La piscine est implantée en décaissé, de plain-pied avec cette voie d'accès. Les bassins sont ainsi à plus de deux mètres en-dessous du niveau du parc : seuls émergent le parapet d'enceinte et le plongeur sculptural. En contraste avec la verdure environnante, la dépression abritée du vent et du bruit est entièrement minérale.

Les installations ont été régulièrement entretenues, les bétons remis en état. Depuis 2019, une nouvelle chaudière à pellets, la couverture thermique du bassin olympique ainsi que l'isolation thermique des vestiaires permettent l'ouverture continue de la piscine. Les barrières de sécurité et les voiles de protection ajoutées récemment perturbent malheureusement la lisibilité du concept original.

SALLES DE GYMNASTIQUE DE LA RUE DU TIR

Ce bâtiment est l'un des premiers à Genève à être animé par le souffle qui bouleversa l'architecture dans les années 1950. Qualifié alors par le maître de sport de l'Université, Jean Brechbühl, de « plus belle salle de Suisse », cet édifice bâti en 1951-1953 a été la première commande publique de Paul Waltenspühl (1917-2001) qui y a déployé toute l'étendue de ses compétences : architecte, ingénieur et dessinateur de nombreux plans d'exécution. Sportif de talent, il a même participé à la définition du programme. Les volumes des deux salles sont exprimés comme des pavillons indépendants qui dominent les locaux annexes. Le caractère archi-

tectural naît du contraste entre les pignons de brique rouge et les façades latérales vitrées aux profils d'aluminium.

Le droit de superficie de soixante ans de la parcelle étant arrivé à échéance, l'avenir des salles est incertain. Convaincus par les qualités constructives et spatiales de l'édifice, de nombreux visiteurs des Journées du patrimoine se sont déclarés en faveur de la sauvegarde de ce chef-d'œuvre de l'architecture des années 1950.

Evelyn Riedener
Christian Bischoff

Informations

RÉSERVEZ LA DATE !

Assurez-vous de participer à la prochaine excursion d'un jour en inscrivant la date du **samedi 29 avril 2023** dans votre agenda. Patrimoine suisse Genève vous amènera à Sierre et Chippis. Nous visiterons ces deux localités avec le grand spécialiste du Valais, le professeur Gaëtan Cassina.

Vente de vin

À l'occasion des fêtes de fin d'année, Patrimoine suisse Genève propose une édition spéciale de trois vins genevois de Marc Ramu, vigneron encaveur à Dardagny. L'étiquette a été créée par le peintre, graphiste et designer genevois Roger Pfund avec son fidèle collaborateur Valentin Vitus, graphiste. En l'honneur du patrimoine architectural genevois, ils ont imaginé une étiquette inspirée par les courbes intérieures du cinéma Le Plaza, œuvre de Marc J. Saugey à Genève.

Possibilité de commander également une sérigraphie de l'étiquette, en série limitée signée par l'artiste, format 640 x 325 mm sur papier Lessebo smooth white.

Commande de vins et sérigraphie : bulletin sur notre site internet.

Patrimoine suisse Genève
vous adresse
ses meilleurs vœux pour
2023

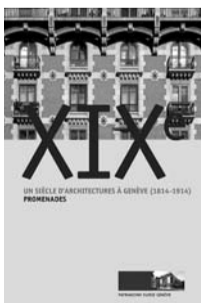
Un magnifique cadeau pour les fêtes :
l'ouvrage « XIX^e » !
Passez commande à l'aide du coupon ci-dessous.

Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture contemporaine de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte PostFinance 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

Commande « XIX^e »



XIX. Un siècle d'architectures à Genève (1814-1914)
Une publication de Patrimoine suisse Genève (2020) sous la direction de Pauline Nerfin. 362 notices, 496 pages richement illustrées.

Je commande _____ ex.

Prix de vente public : 54.-

Membres : 48.-

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-

membre de soutien 150.-

Je m'abonne à alerte

4 numéros (un an) pour 20.-

Coupon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an
Éditrice Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Coprésidence Pauline Nerfin, Lionel Spicher
Membres : 785

Rédaction Isabelle Brunier, Claire Delaloye Morgado
Ont collaboré à ce numéro
Marcellin Barthassat, Christian Bischoff, Valérie Clerc, Catherine Courtiau, Evelyn Riedener, Lorenzo Romano, Bernard Zumthor

Avec le soutien de la République et canton de Genève

Secrétariat Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Compte PostFinance 12-5790-2

Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésou Impressions, Meyrin
© 2022, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution : printemps 2023
Délai rédactionnel : 30.1.2023